

Convention citoyenne sur les temps de l'enfant

Cahier d'acteur



EN BREF

La famille et l'école sont fondamentales pour le développement, l'éducation et l'épanouissement des enfants et adolescents. Cela étant, 25 % du temps disponible de ceux-ci se déroule hors de l'école et du faire en famille. Ce que les enfants rencontrent sur ces temps et espaces tiers, y découvrent, y apprennent et y créent, le plaisir et l'intérêt suscités, se répercutent sur toutes les sphères de leur développement et de leur évolution globale : santé, affectivité, apprentissage, socialisation, habileté, de même que sur le respect de leurs besoins et de leurs droits.

Les « Temps et Lieux tiers » (ci-après « TLT ») sont donc à considérer comme le 3^{ème} éducateur des enfants.

Aujourd'hui, des financements publics importants sont consacrés aux activités des enfants et des jeunes dans ces TLT mais sont dispersés et leur impact est peu étudié. De surcroît, l'accès à ces TLT est sujet à diverses inégalités.

A cet égard, il serait souhaitable de massifier les TLT et les offres d'activités associées ainsi que d'impulser une structuration plus lisible des financements et de l'organisation des TLT en étant particulièrement attentifs aux inégalités sociales et territoriales.

Contact : HCFEA@sante.gouv.fr

Cahier d'acteur déposé par :

Le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA

Qui sommes-nous et quel est notre rôle ?

Le **Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge** est placé auprès des services du Premier ministre. Il a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille, à l'enfance et à l'avancée en âge. Il formule toute proposition de nature à garantir le respect des droits et la bientraitance des personnes vulnérables à tous les âges de la vie ainsi que la bonne prise en compte des questions éthiques.

Le **Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA** est une instance consultative dont l'objectif est de soutenir la cohérence et l'ambition d'une stratégie globale pour l'enfance à même de garantir à tous les enfants des conditions favorables à leur développement dans les quatre dimensions qui le définissent : physique (santé), affectif (émotions), intellectuel (cognitif), et social (relationnel), dans le respect de des droits des enfants. Ses rapports portent sur les questions sociales, de santé, de santé mentale, d'éducation, de prévention, d'inclusion, d'égalité entre tous les enfants, et d'enjeux environnementaux et quels que soient leurs territoires et conditions de vie.

NOS CONSTATS

Quelle est notre vision de l'organisation actuelle des temps des enfants en France ?

Ce qui marche bien, ce qui marche moins bien...

Près de 25% du temps disponible des enfants se déroule dans des « Temps et Lieux tiers » (ci-après « TLT »), hors du temps scolaire et familial. Ce que ceux-ci y font, vivent, découvrent, apprennent et créent, impacte toutes les sphères de leur développement et de leur évolution globale : santé, affectivité, apprentissage, socialisation. De même que le respect de leurs besoins et de leurs droits. Il est ainsi possible de considérer ces temps comme le 3^{ème} éducateur des enfants, aux côtés de l'école et de la famille.

Néanmoins, l'accès à l'extérieur, à la nature, à des activités structurées et structurantes est fortement inégalitaire.

Cette inégalité des enfants devant les TLT creuse des écarts de trajectoires. Alors que l'entrée dans l'adolescence est marquée par une charge développementale, physiologique et psychologique aussi fondamentale que celle des trois premières années de vie, les enfants et adolescents privés de possibilités d'expression, de créativité et de d'exploration peuvent entrer dans des trajectoires de repli ou de mauvaises rencontres.

Les inégalités se manifestent entre les territoires, selon le niveau social des familles, entre les filles et les garçons, ainsi qu'à l'égard des enfants en situation sociale ou de santé spécifique. En outre, ces écarts se voient également renforcés par l'exposition des jeunes aux écrans, et la manière dont ils sont utilisés¹.

Les situations varient fortement selon les champs d'activités² des enfants et adolescents. Par exemple, bien que huit jeunes sur dix âgés de 11 à 17 ans pratiquent un sport, 73 % d'entre eux n'atteignent pas les standards d'activité physique recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), soit 60 minutes quotidiennes d'exercice d'intensité modérée à soutenue. L'OMS souligne par ailleurs qu'en l'espace de vingt-cinq ans, les enfants ont perdu 40 % de leurs capacités cardiovasculaires.

Sur cette même tranche d'âge, à peine 4 enfants sur 10 accèdent à une pratique artistique et culturelle régulière formelle ou informelle et 25% d'entre eux ne se sont jamais essayés à une pratique artistique.

¹ La dernière enquête de la cohorte Elfe conduite en 2022 a montré que les enfants âgés de 10 ans et demi passaient en moyenne 2h36 min par jour devant les écrans

² Grâce à la mobilisation des membres du Conseil, de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), et d'autres acteurs, nous avons pu agréger des chiffres qui auparavant étaient dispersés et ainsi identifier 6 champs d'activités des enfants et adolescents : les pratiques sportives et de bien-être corporel ; les pratiques artistiques et culturelles ; les pratiques scientifiques et technologiques ; les pratiques d'engagements (citoyenneté, environnement, humanitaire) ; l'aménagement d'espaces ouverts favorisant découverte, autonomie, vivre ensemble ; les vacances, notamment en groupe.

Enfin, malgré la mise en œuvre par la Cnaf d'un « Pass'Colo » de 200 à 350€ en 2024, sur cette même année, 38 % des jeunes de 5-19 ans ne sont pas partis en vacances. Concernant la participation aux colonies de vacances, l'accès des enfants varient fortement selon la situation économique de la famille. Les enfants des familles gagnant 4 000 € ou plus représentent 37 % des départs en colonie de vacances contre 10% pour les enfants d'ouvriers. Ainsi, les enfants de cadres et de chefs d'entreprise partent deux fois plus souvent en colonie de vacances que ceux d'ouvriers ou d'employés. Cette situation est d'autant plus regrettable que ces temps s'articulent pour les enfants autour de la sociabilité, des découvertes et de la recherche d'autonomie. Lorsque l'on demande aux enfants pour quelles raisons ils ont souhaité partir en colonie de vacances, 2 enfants sur 5 invoquent le fait de se faire des nouveaux copains à égalité avec le fait de participer à des activités originales (39 %).

La proposition synthétisée ci-après s'appuie sur quatre des rapports publiés par le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA, notamment : « Les temps et les lieux tiers des enfants et des adolescents hors maison et hors scolarité » – adopté le 20 février 2018; « La traversée adolescente des années collège » – adopté le 28 mai 2021 ; « Quand les enfants vont mal : comment les aider ? » – adopté le 7 mars 2023 ; « Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ? Éducation, santé, environnement » –adopté le 17 octobre 2024.

NOS PROPOSITIONS

Quels sont les axes de propositions et idées que nous portons à la connaissance de la Convention citoyenne ?

Épanouissement, santé, acquisitions, socialisation, orientations professionnelles

Sur ces constats, le Conseil de l'enfance du HCFEA propose de structurer une politique publique des temps et lieux tiers accessibles et qualitatifs pour ouvrir des possibles pour tous, en réduisant les inégalités, sociales, territoriales et de genre. Ceci afin de permettre aux enfants de se sentir mieux, de faire des rencontres structurantes, de développer leurs capacités, de s'ouvrir au monde proche (le quartier, la ville) et à l'ailleurs (séjours collectifs, vacances en famille) et d'élargir sa palette d'intérêts : culturels, sportifs, scientifiques ou citoyens, s'autoriser des tâtonnements avant qu'ils puissent approfondir certaines préférences.

Aujourd'hui, seulement 36% des enfants de moins de 11 ans pratiquent chaque semaine une activité encadrée dans un club, une association, etc. L'objectif serait de créer 700 000 « places » dans les TLT pour développer réellement l'accès de tous les enfants et adolescents à des apports extrascolaires et plus précisément d'inscrire un objectif national de développement de 300.000 « places » additionnelles pour permettre aux adolescents de développer des pratiques régulières d'activités, notamment dans des domaines particulièrement structurants : arts, sciences et techniques, engagement citoyen humanitaire ou environnemental et sport. Ceci selon des offres diversifiées, avec des projets et méthodes régulièrement réactualisés.

Cet objectif emporte **trois types d'enjeux** :

- **D'égalité entre tous les jeunes quels que soient leurs conditions de vie et de santé, leur genre ou leur statut.** Il s'agit notamment de lever les freins financiers à la participation aux activités périscolaires et extrascolaires et de réduire les inégalités territoriales. Nous recommandons de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire une modulation des tarifs selon les revenus, de garantir à chacun au moins un voyage scolaire par cycle, d'organiser, notamment en milieu rural, des solutions de mobilité autonome et collective (transports à la demande, covoiturage, pédibus, vélobus) pour relier école, domicile et TLT, et d'inclure pleinement les enfants en situation de handicap en facilitant leur accès aux espaces publics, aux loisirs et aux séjours collectifs grâce à des aménagements adaptés et à un accompagnement renforcé.
- **De structuration d'une offre à l'échelle du bassin de vie des enfants, et de personnalisation des parcours.** C'est-à-dire permettre aux enfants et adolescents de s'approprier des activités autres que scolaires et familiales pour identifier leurs goûts — socle essentiel à une meilleure orientation —, développer leurs capacités et leur socialisation, et cheminer dans une diversité d'expériences préservée. Trois domaines rencontrent notamment ce double enjeu de personnalisation des parcours et de structuration d'une offre insuffisante : les pratiques culturelles et artistiques, les sciences et techniques, et l'engagement.

Ainsi, nous proposons d'encourager l'accès des enfants et des jeunes à la ville et la nature, dans des espaces partagés et sécuriser ; d'encourager les animations de rue et de créer des espaces semi-ouverts favorisant la sociabilité des adolescents ; de compenser le retard de la France en matière de culture scientifique en investissant dans des tiers-lieux et clubs, et en favorisant des pratiques concrètes ; et de structurer les opportunités d'engagement des jeunes et les lieux fédérateurs hybrides adaptés – la mise en œuvre effective du service civique écologique constitue à cet égard un enjeu majeur (objectif : 50 000 jeunes engagés d'ici 2027). Enfin, nous appelons à valoriser publiquement les créations et productions des enfants et adolescents pour renforcer leur confiance en eux et leur participation aux politiques locales.

- **D'organisation, de gouvernance et de financement :**

- Pour assurer la présence d'adultes tiers, formés, susceptibles de faire émerger une demande chez les jeunes et de soutenir leur motivation ;
- Pour rompre l'isolement de certaines familles et de certains enfants qui ne s'autorisent pas à se saisir des offres existantes ;
- Structurer de manière plus lisible les multiples financements, la coordination et l'organisation des TLT avec pour axe prioritaire le plein développement des enfants dans les quatre dimensions qui le définissent : physique, affectif, intellectuel et social, en lien avec leur famille et les professionnels qui les entourent ainsi que dans le respect de leurs droits.

Dans un monde en mutation, marqué par une évolution rapide des technologies et des sciences, les jeunes de 3 à 20 ans ont tous vocation à être davantage sensibilisés à la culture scientifique. Comment espérer, demain, des acteurs pertinents pour notre économie et des citoyens éclairés pour notre démocratie, si les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas activement mis en contact avec le « faire » de la science et de la technologie ? Le 15 mai 2025, lors de leur journée du CCNE, des lycéens ont débattu à l'Assemblée nationale sur le thème : « La vérité scientifique vulnérable ? Les enjeux éthiques d'une crise de confiance en la science ».
